

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

18-12-2019 PROCÈS-VERBAL, de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce dix-huit (18) décembre de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures, vingt (19h20) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Christian Mongrain-Thériault      Josée Leclerc      Michel Beaudette  
Rémi Kelley                              Denise Morin

Était absent le conseiller Ronald Lévesque

Étaient présentes également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale et Madame Marie-Josée Céleste, Directrice générale adjointe.

217-2019 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault,

Proposition adoptée.

218-2019 **ADOPTION DU RÈGLEMENT #210 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCISE FINANCIER 2020**

ATTENDU QUE le projet de règlement et l'avis de motion du règlement #210 ont été donnés à la séance de ce conseil tenue le 4 décembre 2019;

PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy adopte le règlement #210 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020;

Proposition adoptée.

219-2019 **CONFIRMATION DE LA SOMME RÉSERVÉE À OFFRIR POUR LE PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES – ANNÉE 2020**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal réserve pour l'année 2020 une somme ne dépassant pas 300.00\$ en allocation, aux familles répondant aux exigences du programme d'aide pour l'utilisation des couches lavables;

Proposition adoptée.

220-2019 **AFFECTATION DE SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy affecte un montant de 4000\$ du surplus accumulé dans la réserve pour le projet Sentier de la gare et un montant de 800\$ pour le comité jeunesse et un montant de 20 000\$ pour les aménagements du complexe municipal et ce, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;

Proposition adoptée.

221-2019 **CONDITIONS SALARIALES 2020**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal autorise les conditions salariales aux employés municipaux effectives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, de la façon suivante :

- Salaire et avantages sociaux : selon les contrats signés entre les parties;
- Déplacement (tarif fixe pour l'année) :
- Élus / autres employés (du point de départ) : 0.43\$/km
- Hommes-ouvriers (dans un rayon de 20 km) : 0.50\$/km

Proposition adoptée.

222-2019 **CONFIRMATION DU TAUX D'INTÉRÊT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le taux d'intérêt appliqué pour l'année 2020 par la municipalité de Dupuy pour l'ensemble des créances impayées (arrérages de taxes, sommes dues) est confirmé par le conseil municipal à un taux de 15% l'an;

Proposition adoptée

223-2019 **INTENTION DE LA MUNICIPALITÉ DE PROCÉDER AU DÉPÔT DU PROJET VISANT LE REMPLACEMENT DES BANDES DE PATINOIRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES.**

ATTENDU QUE le Centre Récréatif de Dupuy a informé la municipalité que des réparations majeures sont à prévoir sur le pourtour de la patinoire en raison de l'état des bandes de bois actuelles, à savoir le remplacement complet des bandes de surface de jeu ainsi que la porte d'accès de la resurfaceuse;

ATTENDU QUE le coût estimé du projet s'élève à environ 237 600\$;

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur permet une répartition d'un tiers pour le Gouvernement du Canada, un tiers pour le Gouvernement du Québec et un tiers pour la municipalité qui en fait la demande;

ATTENDU QUE le Centre récréatif de Dupuy dispose de fonds permettant de couvrir environ 45% du tiers à la charge de la municipalité, réduisant ainsi la participation de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,

Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil annoncent leur intention de procéder au dépôt du projet visant le remplacement des bandes de patinoire dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Proposition adoptée.

224-2019

**FERMETURE DU COMPTE PORTANT LE FOLIO 701543**

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest a fait parvenir un Avis de compte inactif à savoir qu'il n'y a eu aucune transaction dans le compte du Service Incendie de Dupuy portant le folio #701543;

ATTENDU QU'UN compte inactif peut occasionner des frais et des complications;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,

Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,

Et résolu à l'unanimité :

QUE la directrice générale puisse procéder à la fermeture du compte, conditionnellement à l'approbation du chef des pompiers.

Proposition adoptée.

*Sujet traité*

**DÉPÔT** : La directrice générale adjointe, Marie-Josée Céleste dépose officiellement les déclarations des intérêts pécuniaires des sept membres du conseil.

**PÉRIODE DE QUESTION :**

AUCUNE

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 19 heures 28.

Proposition adoptée.

*RÉMI JEAN*

*PASCALE LAVIGNE*

---

MAIRE  
RÉMI JEAN

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
PASCALE LAVIGNE

